

Distr. générale
4 août 2014
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-neuvième session
Point 112 c) de l'ordre du jour provisoire*
Élections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux : élection de cinq membres de la Cour internationale de Justice

Conseil de sécurité
Soixante-neuvième année

Candidats présentés par les groupes nationaux

Note du Secrétaire général**

1. Une communication datée du 31 janvier 2014, adressée au nom du Secrétaire général aux groupes nationaux des États parties au Statut de la Cour internationale de Justice, a rappelé que le mandat de cinq juges de la Cour viendra à expiration le 5 février 2015. Ces juges sont :

M. Bernardo Sepúlveda-Amor (Mexique)
M. Kenneth Keith (Nouvelle-Zélande)
M. Mohamed Bennouna (Maroc)
M. Leonid Skotnikov (Fédération de Russie)
Mme Joan E. Donoghue (États-Unis d'Amérique)

2. Conformément aux articles 4 et 13 du Statut de la Cour, l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité devront élire, lors de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale, cinq juges qui siégeront pendant neuf ans à compter du 6 février 2015. Les groupes nationaux ont donc été invités à présenter au Secrétaire général, le 30 juin 2014 au plus tard, la candidature de personnes en situation de remplir les fonctions de membres de la Cour, comme le prévoit le paragraphe 1 de l'article 5 du Statut de la Cour.

3. Le Secrétaire général a l'honneur de présenter à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité, conformément à l'article 7 du Statut de la Cour, la liste alphabétique des candidats désignés par les groupes nationaux (voir annexe).

* A/69/150.

** Conformément au Statut de la Cour internationale de Justice, le Secrétaire général a invité les groupes nationaux des États parties au Statut de la Cour à présenter des candidatures au plus tard le 30 juin 2014. Le présent document n'a donc pas pu être établi plus tôt.

14-58181 (F) 060814 080814





4. La composition de la Cour et la procédure de vote à suivre à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité figurent dans un mémorandum du Secrétaire général (A/69/230-S/2014/520). Les curriculum vitæ des candidats figurent dans le document A/69/254-S/2014/522.

Annexe

Candidats présentés par les groupes nationaux

Nom et nationalité	*Groupe national ayant présenté la candidature*
Agatt, Jemal (Mauritanie)	Mauritanie
Arivony, Eugénie Liliane (Madagascar)	Madagascar
Bennouna, Mohamed (Maroc)	Argentine Chine Danemark Espagne Fédération de Russie Finlande France Islande Maroc Norvège Pérou
Bula-Bula, Sayeman (République démocratique du Congo)	République démocratique du Congo
Cerutti, Susana Ruiz (Argentine)	Allemagne Argentine Australie Brésil Colombie Espagne France Grèce Islande Maroc Pérou
Crawford, James Richard (Australie)	Allemagne Argentine Australie Autriche Canada Chine Colombie Costa Rica Croatie

Nom et nationalité	*Groupe national ayant présenté la candidature*
	Danemark Finlande Grèce Islande Italie Malaisie Malte Maroc Mexique Norvège Nouvelle-Zélande Pays-Bas Pologne Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord Slovaquie Suède Thaïlande Viet Nam
Donoghue, Joan E. (États-Unis d'Amérique)	Australie Autriche Canada Chine Colombie Danemark États-Unis d'Amérique Fédération de Russie France Grèce Irlande Islande Italie Mexique Norvège Nouvelle-Zélande Pays-Bas Pérou République de Corée Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord Slovaquie Suède

Nom et nationalité	*Groupe national ayant présenté la candidature*
Gevorgian, Kirill (Fédération de Russie)	Bélarus Chine Colombie États-Unis d'Amérique Fédération de Russie France Grèce Japon Maroc Pérou République de Corée Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord Slovaquie
Robinson, Patrick Lipton (Jamaïque)	Canada Finlande Italie Jamaïque Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord Slovaquie Suède